

## Actualités

# Karin Keller-Sutter refuse de se mouiller sur l'abolition de la valeur locative

**Votation du 28 septembre** La Saint-Galloise rappelle que l'idée d'abolir cet impôt vient du parlement. Mais elle juge positif que le peuple puisse enfin trancher une question dont on parle depuis si longtemps.

Florent Quiquerez Berne

C'est une campagne éclairée et intense qui s'annonce sur l'abolition de la valeur locative soumise au vote le 28 septembre. Après le calme estival, les choses sérieuses ont commencé ce vendredi, avec Karin Keller-Sutter venue défendre le projet. Mais en l'écoutant, on se demandait parfois si l'on assistait vraiment à une présentation en faveur du oui.

La ministre des Finances a répété que la proposition venait du parlement. Est-elle, elle-même, convaincue? «Le Conseil fédéral défend toujours les projets adoptés par le parlement, répond-elle d'abord. Si nous soutenons cette réforme, c'est qu'elle est conséquente.» L'abolition de la valeur locative entraîne en effet la fin des déductions fiscales des travaux de rénovation, mais aussi des intérêts de la dette. Ce qui permet d'assurer un certain équilibre.

Mais il y aura tout de même un manque à gagner fiscal. Compte tenu des taux hypothécaires actuels, il est estimé à 1,7 milliard pour les collectivités publiques. Pour le compenser, la réforme prévoit un nouvel impôt sur les résidences secondaires, que les cantons pourraient introduire. Formellement, c'est sur la création de cette nouvelle taxe que nous voterons. Les deux projets étant liés, il faut qu'elle soit acceptée pour que l'abolition de la valeur locative passe. Et inversement.



Le Conseil fédéral défend toujours les projets du parlement, a rappelé Karin Keller-Sutter, ministre des Finances et actuelle présidente de la Confédération. Keystone/Anthony Anax

Alors que les finances de la Confédération sont dans le rouge et que l'heure est aux économies, est-ce vraiment le bon moment pour une telle réforme? La grande argentine s'en est sortie avec une pirouette. «Je trouve positif que le peuple puisse enfin trancher la question de l'abolition de valeur locative, dont on parle depuis si longtemps, explique Karin Keller-Sutter. Si le peuple dit non, je pars du prin-

cipe que le débat sera clos. Pour un moment du moins.»

## Une large part d'indécis dans un sondage

Si Karin Keller-Sutter a refusé de trop se mouiller ce vendredi, il en sera tout autrement la semaine prochaine avec l'entrée en piste des partisans et des opposants, car le contexte est explosif. Il y a deux jours, la publication du premier sondage Tamedia (édi-

teur de ce contenu) montrait que le oui (65%) avait une large avance sur le non (30%). Mais l'enquête montrait surtout une large part d'indécis. De quoi motiver chaque camp à combattre d'ici au 28 septembre.

Et comme le monde ne sera pas touché de la même manière par cette réforme, il ne s'agira pas d'un duel classique gauche-droite ou propriétaires-locataires.

**«Si le peuple dit non, je pars du principe que le débat sera clos. Pour un moment du moins.»**

**Karin Keller-Sutter**  
Ministre des Finances et actuelle présidente de la Confédération

inutile. La valeur locative constitue également un obstacle majeur pour les personnes qui acquièrent ou héritent d'un logement.»

Selon les partisans, la suppression de la valeur locative permettra ainsi d'instaurer une plus grande équité fiscale. «La modification constitutionnelle prévue donne ensuite aux cantons la possibilité d'introduire un impôt foncier sur les résidences secondaires afin de compenser en partie les éventuelles pertes fiscales.»

## Mazzone, Broulis et Wermuth, main dans la main

Mardi, la réplique sera donnée par une coalition qui réunit les présidents des Verts et du PS, Lisa Mazzone (GE) et Cédric Wermuth (AG), mais aussi Pascal Broulis (PLR/VD) et des représentants de la construction. Leur slogan: «Non à l'arrêt des rénovations.» Ils craignent que la suppression de la valeur locative entraîne un arrêt brutal des rénovations.

Pour eux, ce changement de système ne profitera qu'à une minorité de la population suisse. «Sans rénovations, les maisons perdront de la valeur et le secteur de la construction subira une baisse des commandes et des emplois. La classe moyenne devra compenser des pertes fiscales en milliards par des hausses d'impôts et des dépenses importantes ne pourront plus être déduites des impôts.» À noter que les cantons sont aussi dans le camp du non.

## Les difficultés d'accès à une psychothérapie inquiètent en Suisse

**Santé mentale** Un collectif organise une manifestation samedi à Berne pour réclamer des soins accessibles et abordables pour tout le monde.

La prise en charge de la santé mentale en Suisse inquiète certains professionnels. Le samedi 16 août, leurs revendications résonneront dans les rues de Berne lors d'une manifestation nationale organisée par le collectif «Santé mentale pour toustes». Ce groupement est composé de psychothérapeutes, d'étudiants et de personnes engagées.

Leur objectif: dénoncer la dégradation de l'accès aux soins psychiques qu'ils constatent dans le pays. «La psychothérapie est un élément essentiel des soins de base. Elle doit être accessible et abordable pour tous», rappellent les organisateurs dans un communiqué.

### Dans l'attente d'une psychothérapie

Ils exigent une meilleure solidarité avec les personnes concernées, des tarifs adéquats couvrant les coûts, réalistes et équitables, une réduction de la charge administrative, des places de formation financièrement accessibles, ainsi que de meilleures conditions de travail pour les thérapeutes. Leur objectif est de garantir des soins accessibles, efficaces et abordables pour toute la population.

Le collectif met notamment en avant les délais d'attente ju-

gés «excessivement longs» pour obtenir une place en psychothérapie, en particulier dans la psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent. «Or, des études montrent clairement que sans traitement précoce, le risque de maladies chroniques augmente considérablement», peut-on lire dans le communiqué.

Selon une enquête menée par le collectif entre juillet et août 2025 auprès de 411 personnes, 18% des patients attendent au moins trois mois et 12% patientent six mois ou plus pour être pris en charge. «Un grand nombre de personnes reçoivent immédiatement une réponse négative, les listes d'attente ne sont pratiquement plus tenues.»

Les organisateurs de la manifestation critiquent également le fonctionnement du modèle de prescription en Suisse, entré en vigueur en 2022. Ce dernier «devrait faciliter l'accès à la psychothérapie via l'assurance de base».

Le collectif dénonce cependant «des réglementations éloignées de la pratique, des négociations difficiles avec les caisses maladie [qui] compliquent considérablement le traitement des personnes souffrant de troubles psychiques».



Le collectif dénonce des délais d'attente «excessivement longs» pour obtenir une place en psychothérapie, en particulier dans la psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent (image d'illustration). Getty Images

ment la charge administrative trop lourde.

### Volonté de réduire les tarifs

Autre point d'alerte pour le collectif: la volonté des caisses maladie de réduire les tarifs provisoires des prestations psychothérapeutiques – fixés par la plupart des cantons à 154 fr. 80 de l'heure. Une mesure qui, selon le collectif, «met les psychothérapeutes sous pression financière» et pourrait, d'après leur enquête, inciter 51% d'entre eux

à privilégier les patients privés, capables de payer eux-mêmes, au détriment de ceux dépendant de l'assurance de base. De plus, 83% estiment déjà que le tarif actuel «ne couvre pas les coûts réels» de leur activité.

Interpellé sur ces revendications, l'Office fédéral de la santé publique (OFSP) réagit: «Nous partageons l'avis selon lequel une charge administrative raisonnable et de bonnes conditions de travail sont importantes pour garantir une longue

**«En 2024, plus des deux tiers de la population suisse se disaient fatigués et épuisés.»**

Selon une étude mandatée par la caisse maladie CSS

durée d'exercice de la profession chez tous les professionnels de la santé et de la psychologie.»

L'administration fédérale précise que l'Observatoire suisse de la santé (Obsan) prépare un rapport national «sur la situation en matière de prise en charge et les facteurs qui influencent la santé psychique», attendu en septembre 2025.

Il sera suivi d'une analyse sur la pénurie de psychothérapeutes, prévue pour décembre 2025. Et ces travaux seront complétés par un suivi de la santé mentale des enfants et des adolescents (étude HBSC) et par la définition de priorités de prévention.

### Rapports sur la santé mentale

Sur le modèle de prescription, «la réalisation des objectifs et

les effets du changement sur le modèle de prescription font actuellement l'objet d'une évaluation approfondie», répond l'OFSP. Cette dernière sera présentée «au cours du premier semestre 2026».

À ce sujet, l'OFSP précise que la fixation de ce tarif relève «de la compétence des partenaires tarifaires», à savoir: la FSP, l'ASP et l'ASPAS, ainsi que H+ et Prio. Swiss. Et dit suivre «attentivement l'évolution» tout en étant «en contact régulier avec les partenaires tarifaires».

Pour le collectif, le message reste clair avant la manifestation de samedi: «Nous appelons les responsables politiques, les caisses maladie et les professionnels à assumer ensemble leurs responsabilités: pour des soins psychothérapeutiques efficaces, pour plus d'égalité des chances et pour la santé mentale de toutes et tous en Suisse.»

En 2024, plus des deux tiers de la population suisse se disaient fatigués et épuisés, selon une étude mandatée par la caisse maladie CSS.

**Sonia Imseng**

Manifestation en faveur de la santé mentale, le samedi 16 août à Berne, Waisenhausplatz, dès 14 h.